



REPOBLIKAN' I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana



Empowered lives.
Resilient nations.

United Nations Development Programme
Country: Madagascar
PLAN DE TRAVAIL ANNUEL 2020

Titre du Projet	Renforcement de capacités nationales pour le respect des obligations environnementales mondiales dans le cadre des priorités du développement durable
Effet(s) UNDAF:	Les populations vulnérables dans les zones d'intervention ont accès aux opportunités de revenus et d'emploi, peuvent améliorer leur résilience et contribuer à un accès inclusif et équitable au développement durable
Effet(s) Escomptés CPD: <i>(Those linked to the project and extracted from the CPD)</i>	Résultat 3. Les institutions et les parties prenantes aux niveaux national et local utilisent des outils et des mécanismes qui facilitent l'atteinte des OMD/ODD et l'utilisation plus efficace de l'aide au développement. Résultat 4. La transformation structurelle, le renforcement des capacités de production durables et une bonne gouvernance environnementale sont effectives et favorisent la création d'emplois et la protection des moyens de subsistance des groupes vulnérables, des femmes et des jeunes.
Produits attendus: <i>(Those that will result from the project and extracted from the CPD)</i>	Output 1.1.2: Marginalized groups, particularly the poor, women, and people with disabilities and displaced are empowered to gain universal access to basic services and financial and non-financial assets to build productive capacities and benefit from sustainable livelihoods and jobs Output 1.4.1: Solutions scaled up for sustainable management of natural resources, including sustainable commodities and green and inclusive value chains Output 2.3.1: Data and risk-informed development policies, plans, systems and financing incorporate integrated solutions to reduce disaster risks, enable climate change adaptation and mitigation, and prevent risk of conflict
Implementing Partner:	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD)
Responsible Parties:	MEDD

Brief Description

L'objectif de ce projet est d'aider Madagascar à respecter et à maintenir ses obligations au titre des trois conventions de Rio. En tant que contribution à la réalisation de cet objectif, l'objectif immédiat de ce projet est de renforcer un ensemble ciblé de capacités nationales pour fournir et maintenir des résultats environnementaux mondiaux dans le cadre des priorités de développement durable. Cela sera réalisé par cinq composantes qui développeront des capacités systémiques, institutionnelles et individuelles à Madagascar. Parmi les activités clés du projet figurent la mise en place anticipée d'un système d'information sur la gestion de l'environnement et le renforcement des structures et mécanismes institutionnels pour l'intégration et

l'environnement et le renforcement des structures et mécanismes institutionnels pour l'intégration et l'application de la conformité aux Conventions de Rio. La stratégie du projet met l'accent sur une approche à long terme d'institutionnalisation des capacités pour satisfaire aux obligations des AME grâce à un ensemble d'activités d'apprentissage par la pratique qui jettent les bases d'une prise de décision efficace en matière d'avantages environnementaux mondiaux. La participation active des représentants des parties prenantes dans le cycle de vie complet du projet facilite l'adaptation stratégique des activités du projet conformément aux objectifs du projet. En outre, l'inclusion des acteurs non étatiques contribue à la gestion collaborative adaptative de la mise en œuvre du projet et favorise la durabilité à long terme des résultats du projet.

Project Period:	2020_____	2020 AWP budget:	424 404,87 USD
Atlas Award ID:	104056_____	UNDP Contribution:	52 704,87 USD
PAC Meeting Date	23 juin 2017_____	Government:	in kind
		Donor:	
		Other:	
		In-kind:	



Agreed by (Government)

22 JAN. 2020

Agreed by (UNDP)

22 JAN. 2020

I. ANNUAL WORK PLAN

Year: 2020

EXPECTED OUTPUTS <i>And baseline, associated indicators and annual targets</i>	PLANNED ACTIVITIES <i>List activity and associated actions</i>	TIMEFRAME				RESPONSIBLE PARTY	PLANNED BUDGET		
		Q1	Q2	Q3	Q4		Funding Source	Budget Description Amount	
Produit 1 : Une stratégie / plan national de développement durable intègre pleinement les obligations de la Convention de Rio <i>Indicators: Nombre de plan intégrant les Conventions de Rio</i> <i>Targets: 2</i>	Activité 1.1: Analyser les politiques sectorielles par rapport aux Conventions de Rio Livrable : Rapport d'analyse politique	Action 1.1.1: Formulation des recommandations par rapport aux résultats des analyses politiques				MEDD UGP	71400	40.000	
		Action 1.1.2: Accompagnement de la mise en œuvre des recommandations				MEDD UGP	71200	10.000	
	Activité 1.2 : Mettre à jour les textes législatifs clés Livrable : Projet de document de plaidoyer	Action 1.2.1: Analyses transversales des textes environnementaux par rapport aux autres secteurs				MEDD UGP	71600	3.000	
		Action 1.2.2: Formulations de recommandations par rapport aux besoins de mises à jour de textes				MEDD+H15 UGP	75700	10.000	
			Action 1.2.3 : Appui à la conduite des plaidoyers (Montage et mise en œuvre projet de plaidoyer)				MEDD UGP	72300	1.000
			Action 1.2.4 : Appui aux diffusions et applications des textes (outils de diffusions, renforcements de capacités, communications sensibilisations)				MEDD UGP	71600	1.500
							MEDD UGP	74200	500
							MEDD UGP		

EXPECTED OUTPUTS And baseline, associated indicators and annual targets	PLANNED ACTIVITIES List activity and associated actions	TIMEFRAME				RESPONSIBLE PARTY	PLANNED BUDGET				
		Q1	Q2	Q3	Q4		Funding Source	Budget Description	Amount		
Produit 2: La mobilisation des ressources financières est plus durable	Activité 1.3 : Intégrer les obligations des Conventions de Rio dans les plans de développement régionaux et sectoriels Livrable : Documents de planifications intégrant les Conventions de Rio	Action 1.3.1: Développement d'outils d'intégration des Conventions de Rio (manuel/guide, renforcement de capacité)					MEDD UGP	PNUD	75700	1.500	
		Action 1.3.2: Appui à l'intégration des Conventions de Rio dans les planifications (Appui à l'élaboration des planifications territoriales, intégration dans la politique et stratégie national)					MEDD UGP	PNUD	72500	1.500	
		Action 1.3.3: Développement d'un programme commun des 03 Conventions de Rio (formulation de projet commun)					MEDD UGP				
		Action 1.4.1: Elaboration de la feuille de route pour l'intégration des Conventions de Rio					MEDD UGP				
		Action 1.4.2: Appui à l'adoption de la feuille de route					MEDD UGP				
		Total GEF Composante 1									64.000
		Total PNUD Composante 1									5.000
		TOTAL Composante 1									69.000
			Activité 2.1: Elaborer une stratégie de mobilisation des ressources financières					MEDD UGP	GEF	71400	20.000

EXPECTED OUTPUTS And baseline, associated indicators and annual targets	PLANNED ACTIVITIES List activity and associated actions	TIMEFRAME				RESPONSIBLE PARTY	PLANNED BUDGET		
		Q1	Q2	Q3	Q4		Funding Source	Budget Description	Amount
Baseline: Stratégie de mobilisation de ressource inexistant Indicators: Document de stratégie de mobilisation des ressources Targets: 01 document national	Livrable : Document de stratégie de mobilisation des ressources Action 2.1.2: Elaboration des stratégies pour la mobilisation des ressources (ateliers de concertations et validations nationales et régionales, documents de recommandation, ...) Action 2.1.3: Elaboration de cadres légaux sur la stratégie de mobilisation des ressources Développement d'outils pratiques pour le renforcement du mécanisme de Action 2.1.4: financement (guide mécanisme de financement et PSE, renforcement de capacités, doc techniques sur suivi de financements central et régional ...) Action 2.2.1: Accords de suivi avec des acteurs (centralisation des informations financières, engagement des acteurs, Action 2.2.2: Application test de suivi des ressources (test pilotes, validations, mise à l'échelle)					MEDD UGP	GEF	71200	2.500
						MEDD UGP	GEF	71600	1.000
						MEDD UGP	GEF	75700	1.000
						MEDD UGP	GEF	72300	700
						MEDD UGP	PNUD	71600	500
						MEDD UGP	PNUD	61300	
						MEDD UGP	PNUD	74200	200
									25.200
									700
									25.900

EXPECTED OUTPUTS And baseline, associated indicators and annual targets	PLANNED ACTIVITIES List activity and associated actions	TIMEFRAME				RESPONSIBLE PARTY	PLANNED BUDGET		
		Q1	Q2	Q3	Q4		Funding Source	Budget Description	Amount
Produit 3: Le SIGE est en place Baseline: 0 système d'information commun pour la gestion de l'environnement Indicators: SIGE en place Targets: 01 SIGE	Activité 3.1: Procéder à l'évaluation des références de la base de données actuelle et des systèmes d'informations de gestion Livrable : Rapport consolidé des analyses des bases de données et SI	Action 3.1.1: Finalisation des examens de bases de données				MEDD UGP	GEF	71400	30.000
		Action 3.1.2: Partage des résultats et analyses des recommandations				MEDD UGP	GEF	71200	10.000
	Activité 3.2 : Appuyer la mise en œuvre du SDSI Livrable : Rapport sur les appuis fournis	Action 3.2.1: Appui à la vulgarisation de la SDSI				MEDD UGP	GEF	72400	2.000
		Action 3.2.2: Renforcement de capacités des acteurs				MEDD UGP	GEF	75700	15.000
	Activité 3.3 : Définir les indicateurs environnementaux et de développement durable Livrable : Document des indicateurs	Action 3.3.1: Compilations des indicateurs de références sur l'environnement et le développement durable (Analyses indicateurs, ateliers de concertations et validations ...)				MEDD UGP	GEF	72800	20.000
		Action 3.3.2: Choix et validations des indicateurs pertinentes pour le SIGE				MEDD UGP	PNUD	71600	1.000
		Action 3.4.1: Standardisation des méthodes de collectes de données				MEDD UGP	PNUD	74200	500
	Activité 3.4 : Mise en cohérence des systèmes d'informations existants	Action 3.4.1: Standardisation des méthodes de collectes de données				MEDD UGP	PNUD	75700	1.000

EXPECTED OUTPUTS <i>And baseline, associated indicators and annual targets</i>	PLANNED ACTIVITIES		TIMEFRAME				RESPONSIBLE PARTY	PLANNED BUDGET	
	<i>List activity and associated actions</i>		Q1	Q2	Q3	Q4		Funding Source	Amount
	Livrable : Protocole de collectes d'informations	Action 3.4.2: Etude sur la méthodologie de collectes de données pour les indicateurs définies					MEDD UGP		
		Action 3.4.3: Définition de méthodologie commune					MEDD UGP		
		Action 3.5.1: Identification de la structuration et Organisations du SIGE (Engagement des acteurs, alimentation/traitements et partage des informations, architecture informatique ...					MEDD UGP		
	Activité 3.5 : Procéder à la Mise en place SIGE <i>Livrable : SIGE disponible</i>	Action 3.5.2: Définition de l'aspect institutionnel du SIGE(mécanisme et cadre légal)					MEDD UGP		
		Action 3.5.3: Dotations équipements informatiques					MEDD UGP		
		Action 3.5.4: Mise en place du système d'informations					MEDD UGP		
	Activité 3.6 : Effectuer un Pré-test du SIGE <i>Livrable : Rapport sur le Test SIGE</i>	Action 3.5.5: Renforcements de capacités					MEDD UGP		
		Action 3.6.1: Test du système d'insertion, traitements et partages d'informations					MEDD UGP		
		Action 3.6.2: Identifier et diffuser les meilleures pratiques internationales et nationales					MEDD UGP		
			Action 3.6.3: Assurer les tests et ajustements pour la mise en œuvre du Système d'information					MEDD UGP	

EXPECTED OUTPUTS	PLANNED ACTIVITIES	TIMEFRAME				RESPONSIBLE PARTY	PLANNED BUDGET		
		Q1	Q2	Q3	Q4		Funding Source	Amount	
And baseline, associated indicators and annual targets	List activity and associated actions								
Total GEF Composante 3								84.000	
Total PNUD Composante 3								2.500	
TOTAL Composante 3								86.500	
Produit 4: Structures et mécanismes institutionnels renforcés pour l'intégration et l'application de la conformité aux Conventions de Rio dans les cadres de planification du développement sectoriel et régional Baseline: Structures institutionnelles renforcées Indicators: Structures institutionnelles renforcées Targets: Au moins 03 structures renforcées	Activité 4.1: procéder à l'Analyse institutionnelle de la gouvernance environnementale Livrable : Rapport d'analyse du MEDD	Action 4.1.1: Analyse institutionnelle du MEDD (Analyse rôles et missions, concertations avec MEDD, ...)				MEDD UGP	GEF	71400	30.000
		Action 4.1.2: Formulation des recommandations pour le renforcement de la structure du MEDD				MEDD UGP	GEF	71200	10.000
		Action 4.1.3: Appui à la mise en œuvre des recommandations				MEDD UGP	GEF	71600	15.000
	Activité 4.2 : Procéder au Renforcement du CIME Livrable : Rapport sur restructuration CIME	Action 4.2.1: Restructuration du CIME				MEDD UGP	GEF	72300	5.000
		Action 4.2.2: Renforcement de capacité du CIME				MEDD UGP	GEF	72800	2.500
	Activité 4.3 : Effectuer le Pilotage des meilleures pratiques d'intégration régionale	Action 4.2.3: Promotion de la coopération territoriale et inter acteurs (plaidoirie, concertation et renforcement de capacités				MEDD UGP	PNUD	71600	2.500
		Action 4.3.1: Analyse des fonctionnements des CER actuels (Bilan CER, (Développement outil, accompagnement, suivi, renforcements ...)				MEDD UGP	PNUD	74200	600
						MEDD UGP	PNUD	75700	2.000

EXPECTED OUTPUTS <i>And baseline, associated indicators and annual targets</i>	PLANNED ACTIVITIES <i>List activity and associated actions</i>		TIMEFRAME				RESPONSIBLE PARTY	PLANNED BUDGET		
			Q1	Q2	Q3	Q4		Funding Source	Budget Description	Amount
	Livrable : Rapport de renforcements de capacités	Action 4.3.2: Renforcement des CER (structure, capacités, juridique ...)					MEDD UGP			
		Action 4.3.3: Accompagnement du pilotage régional					MEDD UGP			
	Activité 4.4 : Renforcer les structures et mécanismes institutionnels pour la mise en œuvre des Conventions de Rio Livrable : Rapport de renforcements de capacités	Action 4.4.1: Renforcement des Cellules Environnementales Sectorielles (CES)					MEDD UGP			
		Action 3.4.2: Appui aux structures et mécanismes au niveau des différentes institutions					MEDD UGP			
		Action 3.4.3 : Renforcements individuelles				MEDD UGP				
Total GEF Composante 4									72.500	
Total PNUD Composante 4									5.100	
TOTAL Composante 4									77.600	
Produit 5: Conscientisation et sensibilisation du public à l'intégration de la Convention de Rio Indicators: Différentes cibles sensibilisées sur les Conventions de Rio Targets: Au moins 05 types de cibles (Autorités, OSC, Communautés, Jeunes, masse populaire)	Activité 5.1: Produire/ diffuser les outils de sensibilisations Livrable : Outils de communication	Action 5.1.1: Conception, diffusions différents outils					MEDD UGP	GEF	71400	25.000
							MEDD UGP	GEF	71200	10.000
							MEDD UGP	GEF	71600	13.000
							MEDD UGP	GEF	72100	20.000
							MEDD UGP	GEF	72400	2.000

EXPECTED OUTPUTS <i>And baseline, associated indicators and annual targets</i>	PLANNED ACTIVITIES <i>List activity and associated actions</i>	TIMEFRAME				RESPONSIBLE PARTY	PLANNED BUDGET	
		Q1	Q2	Q3	Q4		Funding Source	Budget Description
	Livrable : Rapport de mise en œuvre					MEDD UGP		
	Activité 5.3 : Conduire les Campagnes de sensibilisation publique					MEDD UGP	74200	6.000
	Livrable : Rapport des campagnes de sensibilisation					MEDD UGP	75700	20.000
	Activité 5.4 : Conduire les dialogues, formations et ateliers de sensibilisation					MEDD UGP	72800	2.000
	Livrable : Rapport d'activité					MEDD UGP		
	Activité 5.5 : Renforcer les PFN avec leurs équipes					MEDD UGP	71600	2.000
	Livrable : Rapport de renforcement de capacités					MEDD UGP	72100	
	Activité 5.6 : Partager les bonnes pratiques					MEDD UGP	72500	1.000
	Livrable : Document sur les bonnes pratiques partagées					MEDD UGP	74200	1.000
						MEDD UGP	75700	1.500

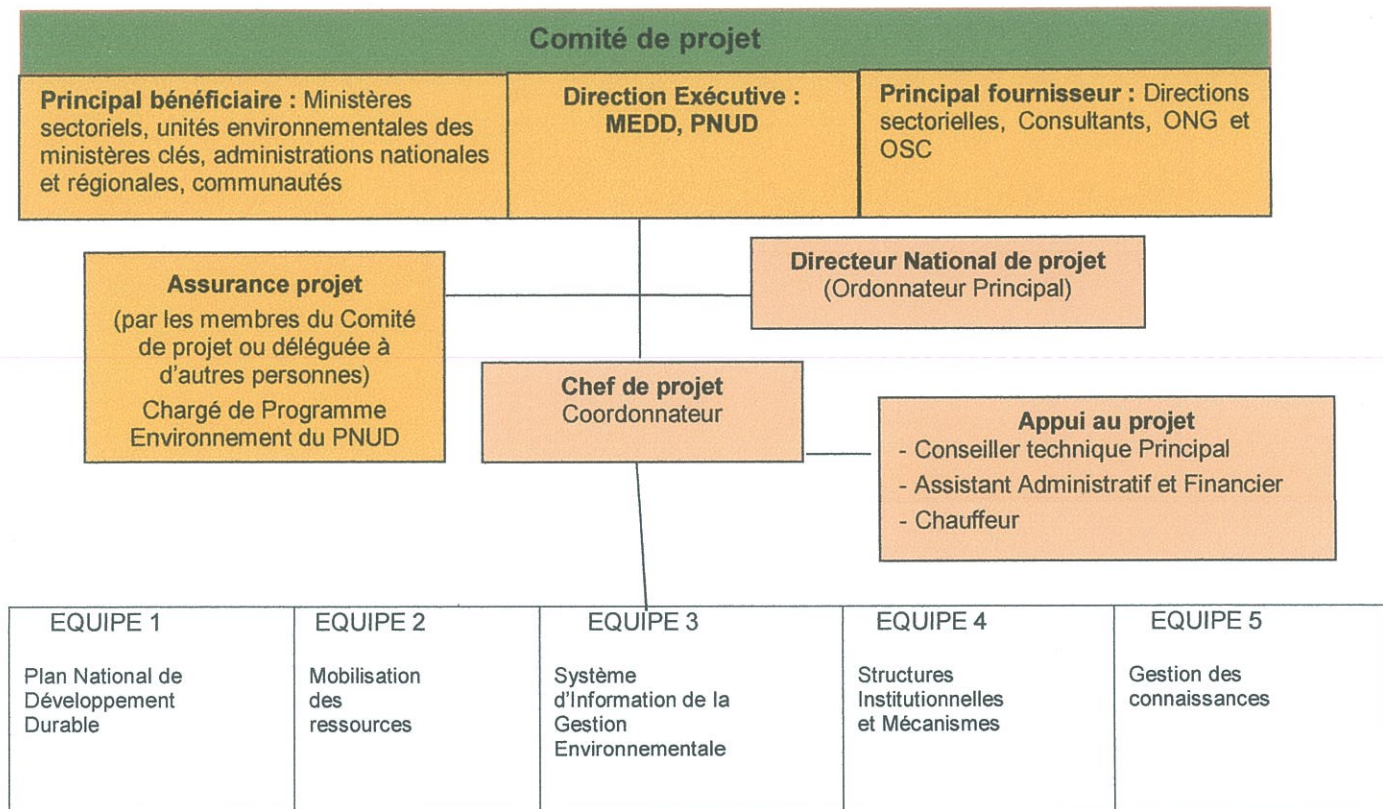
EXPECTED OUTPUTS <i>And baseline, associated indicators and annual targets</i>	PLANNED ACTIVITIES <i>List activity and associated actions</i>	TIMEFRAME				RESPONSIBLE PARTY	PLANNED BUDGET	
		Q1	Q2	Q3	Q4		Funding Source	Budget Description
	Action 5.6.3: Développement des partenariats pour les communications et sensibilisations					MEDD UGP		
Total GEF Composante 5								98.000
Total PNUD Composante 5								5.500
TOTAL Composante 5								103.500
							GEF	71300
							GEF	74200
							GEF	72500
							GEF	74100
							GEF	74596
							GEF	74700
							PNUD	71300
							PNUD	75700
							PNUD	74200
							PNUD	71600
							PNUD	74500
							PNUD	74100
							PNUD	74700
							GEF	28 000
Total GEF management du projet								21 100
Total PNUD management du projet								

Gestion du Projet

EXPECTED OUTPUTS	PLANNED ACTIVITIES	TIMEFRAME				RESPONSIBLE PARTY	PLANNED BUDGET	
		Q1	Q2	Q3	Q4		Funding Source	Budget Description
And baseline, associated indicators and annual targets	List activity and associated actions							
Coûts transversaux						PNUD	70000	4 927
DPC						PNUD	70000	7877 ,87
TOTAG GEF								371 700
TOTAL PNUD								52 704,87
TOTAL GENERAL								424 404,87

II. MANAGEMENT ARRANGEMENTS

Structure d'organisation du projet



- 3.1. Le **partenaire de mise en œuvre** est le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable. Il est responsable et redevable de la mise en œuvre du projet, la réalisation des produits attendus du projet, et l'utilisation efficace des ressources allouées au projet.
- 3.2. La **partie responsable** est une entité choisie pour agir au nom du Partenaire de mise en œuvre afin de tirer profit de leurs compétences spécialisées, d'atténuer les risques et de diminuer les lourdeurs administratives, sur la base d'un document ou contrat écrit lui permettant d'acheter des biens ou fournir des services financés sur le budget du projet, Toutes les parties responsables sont directement redevables devant le partenaire de mise en œuvre en conformité avec les termes de leur accord ou du contrat signés entre les deux parties.
- 3.3. Conformément à la Lettre d'accord signée avec le Gouvernement, le PNUD est en même temps le partenaire de mise en œuvre et la partie responsable pour la rubrique de dépenses concernant les services d'appui pour la mise en œuvre du projet et les autres charges. Cette disposition permet au PNUD d'engager et de payer directement les dépenses relatives à cette rubrique, tel qu'il a été convenu dans le PTA signé, sans recourir à chaque fois à l'approbation du partenaire de mise en œuvre.
- 3.4. Le **Comité de Projet** est la principale instance décisionnelle du projet, en charge des orientations du projet et de la validation de ses résultats. Il comprend les fonctions suivantes :
- **L'Exécutif**, qui préside le Comité de projet, est désigné par *le Ministère de l'Environnement, et du Développement Durable*. Il a la responsabilité de

l'utilisation efficace des ressources du PNUD allouées au projet et de l'obtention des résultats (Cf. Réglementation Financière 27.01). Le Directeur National, sous l'autorité du partenaire de mise en œuvre, est l'ordonnateur sur le budget du projet. Il approuve les demandes de services (réquisitions) et les demandes de paiement.

- Le **Partenaire de développement** ou **Fournisseur principal** représente les intérêts des parties qui financent et/ou fournissent de l'expertise technique pour le projet. La fonction du fournisseur principal au sein du Comité est de fournir des orientations concernant la faisabilité technique et financière du projet. Le fournisseur principal est donc constitué par les structures censées réaliser les produits du projet.

A ce titre, il comprendra les représentants du partenaire de mise en œuvre, des parties responsables, des ministères sectoriels concernés, du PNUD et d'autres donateurs et agences spécialisées éventuels.

- Les **Représentants des bénéficiaires** ou **Bénéficiaires principaux** représentent les intérêts des bénéficiaires du projet. Ils ont pour fonction principale d'assurer au sein du comité de pilotage la réalisation des résultats du projet dans la perspective des bénéficiaires du projet. Leur rôle est de défendre les intérêts de tous ceux qui vont bénéficier du projet, ou ceux pour lesquels les livrables résultant des activités permettront d'atteindre des cibles spécifiques. Les bénéficiaires principaux suivent l'avancement du projet conformément aux cibles fixées et aux critères de qualité.

Cette fonction est assurée par les communautés, les communes, les régions, les structures d'appui à l'entrepreneuriat et à la promotion des opportunités d'emploi et de revenu.

- L'**Assurance de projet** est le rôle de tous les membres du Comité de projet, mais elle peut être déléguée. Elle appuie le comité en assurant une fonction objective et indépendante de surveillance et de suivi sur le projet. Ce rôle s'assure que les principales étapes du projet sont mises en œuvre et complétées.

Pour le PNUD, l'assurance du projet revient au Chargé de Programme Environnement.

3.5 Le **gestionnaire de projet** est le **Coordonnateur du Projet**. Il est responsable de la mise en œuvre quotidienne du projet, au nom du partenaire de mise en œuvre, et dans les limites accordées par le Comité de projet. La principale responsabilité du gestionnaire de projet est de s'assurer que le projet délivre les produits spécifiés dans le document de projet selon les normes de qualités requises et en respectant les contraintes de temps et de coût.

Le gestionnaire de projet est le certificateur sur le budget du projet.

Le Directeur National du projet et son suppléant assureront la cohésion continue entre le projet et le mandat du MEEF. Ils surveilleront les contributions du Gouvernement pour la réussite du projet.

Le Directeur National, son suppléant et le Coordonnateur de Projet assurent conjointement la réalisation des activités opérationnelles aussi bien au niveau central qu'au niveau décentralisé et sont co-responsables de la qualité des résultats du projet. Ils sont redevables de l'utilisation efficiente et efficace des ressources, ainsi que de l'utilisation rationnelle des biens et équipements acquis dans le cadre de ce projet, dans le respect des procédures en vigueur.

3.6 Le Directeur National et le Coordonnateur de Projet sont assistés par une unité technique et une unité administrative.

- L'unité technique est composée par l'expert en suivi-évaluation, le responsable de communication et les 5 agents facilitateurs basés au niveau des Régions.
- L'unité administrative et financière est composée par des assistants administratifs / financiers et des chauffeurs. Cette unité a la responsabilité de veiller à l'observance des procédures administratives et financières applicables.

Par ailleurs, le Directeur National et le Coordonnateur de Projet devront procéder à la nomination de leur suppléant respectif.

3.7 Les remises d'espèces aux Partenaires de mise en œuvre se feront selon les dispositions du CPAP contenues dans les alinéas 6.4 à 6.9.

Des formations seront organisées, selon les besoins, en vue du renforcement des capacités de l'équipe de mise en œuvre.

3.8 Afin d'assurer une gestion financière saine des ressources du projet, les dispositions des paragraphes 7.1 et 7.5 du CPAP s'appliqueront.

III. CADRE DE SUIVI ET EVALUATION

Vis à vis des dispositions mentionnées dans le CPAP, le mécanisme de suivi et d'évaluation est entrepris conformément à la matrice des résultats de l'UNDAF ainsi qu'au plan de suivi et d'évaluation du programme. L'objectif étant de veiller à une utilisation efficace des ressources du projet ainsi qu'à la redevabilité, la transparence et l'intégrité. Le partenaire de mise en œuvre présentera des rapports de progrès trimestriels sur les réalisations et les résultats du projet, les risques, les problèmes rencontrés lors de l'exécution du projet ainsi que l'utilisation des ressources comme il en a été convenu dans le PTA, conformément aux dispositions et du PNUD en la matière.

Sur une base trimestrielle :

- Une évaluation de la qualité enregistrera les progrès réalisés vers l'atteinte des résultats clés, basée sur les critères de qualité et les méthodes consignées dans le tableau de gestion de la qualité ;
- Un journal des problèmes sera activé dans Atlas et mis à jour par le chef de projet afin de faciliter le suivi et la résolution de problèmes potentiels ou des demandes de modification ;
- Un journal des risques fondé sur une analyse initiale des risques (voir journal des risques en annexe) sera activé dans Atlas et régulièrement mis à jour en fonction des facteurs de l'environnement externe qui pourraient affecter la réalisation du projet ;
- Un rapport trimestriel d'avancement fondé sur les informations susmentionnées enregistrées dans Atlas sera soumis par le chef de projet au Comité de projet par le biais de l'assurance projet. Ce rapport suivra le format de rapport standard disponible dans l'Executive Snapshot ;
- Un journal des enseignements sera activé et régulièrement mis à jour pour assurer l'apprentissage et l'adaptation continue au sein de l'organisation et faciliter la préparation du rapport sur les enseignements à la fin du projet ;
- Un plan de suivi du calendrier sera activé dans Atlas et mis à jour afin de suivre les actions/événements clés en matière de gestion.

Annuellement :

- **Visites du projet :** Des représentants du PNUD et du gouvernement devraient visiter le projet au moins une fois par an. Les visites de terrain servent à valider les résultats, plus particulièrement ceux obtenus au cours de la période précédant la visite. Si entreprise pendant la dernière partie de l'année d'exercice, la visite de terrain devrait fournir les dernières informations relatives à l'avancement du projet vis à vis du rapport annuel. Chaque visite de terrain devrait être suivie de l'élaboration d'un bref document faisant office de rapport qui sera déposé au plus tard une semaine après le retour au bureau ;
- **Rapport d'examen annuel :** Un rapport d'examen annuel sera rédigé par le chef de projet et transmis au Comité de projet et au Comité des résultats. Le rapport d'examen annuel devra au minimum contenir le format type du rapport trimestriel d'activité d'Atlas, couvrant toute l'année, ainsi que des informations à jour sur chacun des éléments mentionnés du rapport trimestriel ainsi qu'une synthèse des résultats obtenus par rapport aux cibles prédéfinies au niveau des produits.
- **Examen annuel du projet :** Sur la base du rapport ci-dessus, le projet fera l'objet d'un examen annuel durant le quatrième trimestre de l'année ou juste après, afin d'analyser la performance du projet et valider le plan de travail annuel pour l'année suivante. Durant la dernière année, cet examen se fera sous forme d'évaluation finale. Cet examen est mené par le Comité de projet et peut impliquer d'autres parties prenantes si besoin. Il portera sur les progrès réalisés vers l'obtention des produits escomptés et veillera à ce que ces derniers restent cohérents avec les résultats appropriés.

IV. CADRE LEGAL

Le Plan de travail annuel, qui, avec le CPAP signé par le Gouvernement et le PNUD, constituent un Document de Programme tel que défini dans l'Accord de Base Type en matière d'Assistance (SBAA). Par ailleurs, toutes les dispositions du CPAP sont applicables à ce document.

En accord avec l'article III de l'Accord de Base Type en matière d'Assistance (SBAA), la responsabilité de la sûreté et de la sécurité du partenaire de mise en œuvre, de son personnel et de ses biens, ainsi que des biens du PNUD placés sous la garde des Partenaires de mise en œuvre, incombe aux Partenaires de mise en œuvre.

Le Partenaire de mise en œuvre (MEDD) devra :

- a) mettre en place un plan de sécurité approprié et le maintenir, en prenant en considération la situation de la sécurité dans le pays de mise en œuvre du projet ;
- b) assumer tous les risques et responsabilités liés à la sécurité du Partenaire de mise en œuvre et la pleine exécution du plan de sécurité.

Le PNUD se réserve le droit de vérifier si un tel plan est en place, et d'en proposer des modifications si nécessaires. Le fait de ne pas mettre en œuvre et de tenir un plan de sécurité approprié tel qu'il est requis ci-après sera considéré comme une violation de cet accord.

Le Partenaire de mise en œuvre (MEDD) s'engage à entreprendre tous les efforts raisonnables pour veiller à ce qu'aucun des fonds reçus en vertu de ce Document de Projet ne soit utilisé pour soutenir des personnes ou des entités associées au terrorisme et que les bénéficiaires des sommes éventuellement fournies par le PNUD ci-dessous n'apparaissent pas sur La liste tenue par le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1267 (1999). La liste est accessible au <http://www.un.org/Docs/sc/committees/1267/1267ListEng.htm>.

Cette disposition doit être incluse dans tous les contrats de sous-traitance ou les sous-accords conclus dans le cadre de ce Document de Projet.

V. JOURNAL DE QUALITÉ

PRODUIT 1 : Une stratégie/ plan national de développement durable intègre pleinement les obligations de la Convention de Rio	
Résultat de l'activité 1.1	<p>Analyse des politiques sectorielles par rapport aux Conventions de Rio</p> <p>Date de début : Janvier 2020 Date de fin : Février 2020</p>
Objectif	Finalisation des analyses politiques et formulations des recommandations
Description	Finaliser l'analyse des politiques et stratégies des secteurs clés par rapport aux Conventions de Rio et en ressortir des recommandations en vue de la bonne mise en œuvre des Conventions de Rio. Il y aura accompagnement de la mise en œuvre des recommandations
Critères de qualité	Démarche qualité
Les rapports mettent en exergue les aspects de mises en œuvre des conventions de Rio et apportent des recommandations en pour être avancées au gouvernement	Rapport d'études par les consultants
Résultat de l'activité 1.2	<p>Mise à jour des textes législatifs clés</p> <p>Date de début : Janvier 2020 Date de fin : Décembre 2020</p>
Objectif	Contribuer à la mise en cohérence des textes des différents secteurs par rapport aux obligations environnementales mondiales
Description	Faire l'analyse des textes en vue d'identifier les lacunes et les incohérences. Identifier par la suite les besoins en mise à jour des textes ainsi que les éventuels vides juridiques et avancer des propositions en vue d'élaboration de projet de loi
Critères de qualité	Démarche qualité
Besoins en révisions de textes identifiés et ébauche de projet de loi établi	Rapport d'analyse de textes Proposition de mise à jour de texte
Résultat de l'activité 1.3	<p>Intégration des obligations de la Convention de Rio dans les plans de développement sectoriels et régionaux</p> <p>Date de début : Janvier 2020 Date de fin : Mai 2020</p>
Objectif	Les planifications sectorielles et territoriales intègrent les Obligations des Conventions De Rio

Description	A l'issue des analyses faites, développer un outil d'intégrations des Obligations des Conventions de Rio et appuyer l'intégration des Conventions de Rio dans les documents de planifications de références		
Critères de qualité	Démarche qualité	Date d'évaluation	
Des documents de planifications territoriales et sectorielles intègrent les obligations des Conventions de Rio	Des appuis à l'intégration des conventions de Rio sont menés	Juin 2020	
Résultat de l'activité 1.4	Elaboration feuille de route pour intégrer et aligner les conventions de Rio avec les plans de développement sectoriel	Date de début : Janvier 2020	Date de fin : Mai 2020
Objectif	Disposer d'une feuille de route pour assurer l'intégration des Conventions de Rio dans les documents de planifications stratégiques et cadres juridiques		
Description	Partant des résultats des études menées, définir une feuille de route pour la mise en œuvre des Conventions de Rio et soumettre pour adoption par le gouvernement.		
Critères de qualité	Démarche qualité	Date d'évaluation	
Feuille de route établi et validée	Une feuille de route pour l'intégration et mise en œuvre des Conventions de Rio est élaborée et validée	Décembre 2020	
Produit 2 : La mobilisation des ressources financiers est plus durable			
Résultat de l'activité 2.1	Elaboration d'une stratégie de mobilisation des ressources financières		Date de début : Janvier 2020 Date de fin : Mai 2020
Objectif	Développer une stratégie pour la pérennisation financière de la mise en œuvre des Conventions de Rio		
Description	Elaboration d'une stratégie à partir des analyses faits		
Critères de qualité	Démarche qualité	Date d'évaluation	
Orientations définies et stratégie élaborée	Une stratégie de mobilisation des ressources élaborée	Décembre 2020	
Résultat de l'activité 2.2	Test de suivi et de surveillances des ressources mobilisées		Date de début : Juin 2020 Date de fin : Décembre 2020

Objectif	Faire un test sur le suivi des mobilisations des ressources pour l'environnement		
Description	Prendre un exemple de mobilisation des ressources existant et faire un test sur la traçabilité et le suivi de la mobilisation des ressources		
Critères de qualité	Démarche qualité	Date d'évaluation	
Un plan de suivi de mobilisation de ressources et existant	Un rapport de test existant	Décembre 2020	
Produit 3 : Un Système d'information sur la Gestion de l'Environnement est établi pour améliorer le suivi et l'évaluation des impacts environnementaux mondiaux et des tendances au niveau national			
Résultat de l'activité 3.1	Evaluation de référence de la base de données actuelle et des systèmes d'information de gestion		Date de début : Janvier 2020 Date de fin : Mars 2020
Objectif	Faire la capitalisation sur les systèmes de gestions d'informations existants		
Description	Examiner les systèmes de gestions d'informations et faire les analyses des besoins. Capitaliser sur les expériences nationales et internationales sur l'architecture, l'infrastructure et la gestion		
Critères de qualité	Démarche qualité	Date d'évaluation	
Disponibilité d'informations suffisantes pour structurer et mettre en place le SIGE	Un rapport d'analyse des systèmes de gestion des bases de données	Juin 2020	
Résultat de l'activité 3.2	Appui à la mise en œuvre du SDSI		
Objectif	Appuyer la SDSI pour la régulation des systèmes d'informations		
Description	Vulgariser la SDSI et mener des renforcements de capacités pour la mise en œuvre, notamment en lien avec la mise en place du SIGE		
Critères de qualité	Démarche qualité	Date d'évaluation	
Alignement du SIGE au SDSI et appui à la mise en œuvre	Rapports sur les appuis menés	Décembre 2020	
Résultat de l'activité 3.3	Définitions des indicateurs environnementaux et de développement durable		
		Date de début : Janvier 2020 Date de fin : Mai 2020	

Objectif	Disposer d'un ensemble d'indicateurs environnementaux consolidés	
Description	Un ensemble d'indicateurs environnementaux permettant d'évaluer les réalisations des obligations des Conventions de Rio et autres AME est consolidé	
Critères de qualité	Démarche qualité	Date d'évaluation
Un ensemble d'indicateurs de références répondant aux Conventions de Rio et AME existantes	01. Rapport de consolidation des indicateurs	Décembre 2020
Résultat de l'activité 3.4	Mise en cohérence des systèmes d'informations existants	Date de début : Mai 2020 Date de fin : Décembre 2020
Objectif	Assurer la cohérence des SI alimentant le SIGE pour une complémentarité des informations	
Description	Mener des analyses en vue de standardisation des méthodes de collectes des informations à partir des différents systèmes qui vont alimenter le SIGE	
Critères de qualité	Démarche qualité	Date d'évaluation
Méthodologie standard de collectes d'informations	Protocole de collecte d'informations	Décembre 2020
Résultat de l'activité 3.5	Mise en place du SIGE	Date de début : Janvier 2020 Date de fin : Décembre 2020
Objectif	Mettre en place et opérationnaliser le SIGE	
Description	Assurer la mise en place technique, institutionnel et matériel su SIGE	
Critères de qualité	Démarche qualité	Date d'évaluation
Spécifications SIGE	SIGE en place et mis en ligne	Décembre 2020
Résultat de l'activité 3.6	Pré-test du SIGE	Date de début : Mai 2020 Date de fin : Décembre 2020
Objectif	Faire un exercice de simulation pour Pré-test pour SIGE	
Description	Une phase test est à faire pour évaluer la structure et le fonctionnement du SIGE	

Critères de qualité	Démarche qualité	Date d'évaluation
Un test réalisé	Rapport du pré-test	Décembre 2020
Produit 4 : Structures institutionnelles et mécanismes renforcés pour l'intégration et l'application de la conformité aux Conventions de Rio au sein des cadres de planification de développement sectoriels et régionaux		
Résultat de l'activité 4.1	Analyse institutionnelle de la gouvernance environnementale	Date de début : Janvier 2020 Date de fin : Avril 2020
Objectif	Faire une analyse de la structure du MEDD	
Description	Faire les analyses afin de ressortir les appuis pour le renforcement du leadership du MEDD	
Critères de qualité	Démarche qualité	Date d'évaluation
Analyse réalisé	Rapport d'analyse disponible	Décembre 2020
Résultat de l'activité 4.2		
Objectif	Renforcement du CIME	Date de début : mars 2020 Date de fin : aout 2020
Description	Mobiliser le CIME pour appuyer la coordination intersectorielle en faveur de l'environnement	
Critères de qualité	Mobiliser le CIME et appuyer le leadership du MEDD dans la coordination de actions pour la mise en œuvre des Conventions de Rio au niveau des autres secteurs, mener des plaidoyer	
Les enjeux environnementaux sont compris par le CIME	Démarche qualité	Date d'évaluation
	Plaidoyer menée au niveau du CIME	Octobre 2020
Résultat de l'activité 4.3	Pilotage des meilleures pratiques d'intégration régionale	Date de début : Janvier 2020 Date de fin : Décembre 2020
Objectif	Promouvoir la synergie des actions intersectorielles et au niveaux territoriales	
Description	Faire les analyses des structures institutionnels et des coordination territoriales afin de trouver les failles et les atouts pour renforcer les coordinations des interventions des acteurs	
Critères de qualité	Démarche qualité	Date d'évaluation
Piste de renforcement des coordinations définie	Stratégie de renforcement de coordination	Décembre 2020

Résultat de l'activité 4.4	Renforcement des structures et mécanismes institutionnels pour la mise en œuvre des Conventions de Rio	Date de début : Juillet 2020 Date de fin : Décembre 2020
Objectif	Mener des renforcements de capacités des institutions	
Description	A partir des diagnostics faits, des renforcements de capacités seront à faire pour appuyer le mécanisme institutionnel	
Critères de qualité	Démarche qualité	Date d'évaluation
Les cibles besoins en renforcements de capacités sont déterminés	Renforcements de capacités réalisés	Décembre 2020
Produit 5 : Conscientisation et sensibilisation du public sur l'intégration des Conventions de Rio		
Résultat de l'activité 5.1	Productions/Diffusions outils de sensibilisations	Date de début : Janvier 2020 Date de fin : Mars 2020
Objectif	Disposer d'outils de sensibilisations sur les Conventions de Rio pour appuyer les actions de vulgarisations et de renforcements de capacités	
Description	Produire les outils de sensibilisations correspondant aux actions à mener	
Critères de qualité	Démarche qualité	Date d'évaluation
Outils appropriés pour la vulgarisation sur les Conventions de Rio	Outils de sensibilisations produits	Mai 2020
Résultat de l'activité 5.2	Mise en œuvre de programme de formation	Date de début : Janvier 2020 Date de fin : Décembre 2020
Objectif	Renforcer les capacités des acteurs pour la mise en œuvre des Conventions de Rio	
Description	Conduire les renforcements de capacités des acteurs selon le programme de formation	
Critères de qualité	Démarche qualité	Date d'évaluation
Taux de réalisation des renforcements de capacités planifiés	Rapports de renforcements de capacités	Décembre 2020
Résultat de l'activité 5.3	Conduite de Campagne de sensibilisation public	Date de début : Janvier 2020

			Date de fin : Décembre 2020
Objectif	Sensibiliser le public sur la mise en œuvre des Conventions de Rio		
Description	Mener des campagnes de sensibilisations à travers les communications audio-visuels, sensibilisations de masse, manifestations pour la mise en œuvre des Conventions de Rio		
Critères de qualité	Démarche qualité		Date d'évaluation
Le grand public est informé et sensibilisé pour la participation à la mise en œuvre des Conventions de Rio	Campagnes de renforcement de capacités réalisées Outils de communications produits		Décembre 2020
Résultat de l'activité 5.4	Conduites de dialogues, formations et ateliers de sensibilisation		Date de début : Avril 2020 Date de fin : Décembre 2020
Objectif	Mener des sensibilisations et plaider auprès des décideurs et des communautés		
Description	Mener des sensibilisations rapprochées auprès des décideurs pour le changement de comportement en faveur de l'environnement		
Critères de qualité	Démarche qualité		Date d'évaluation
Les principaux acteurs dans les élaborations et mises en œuvre des stratégies sont ciblés	Compte-rendu des dialogues menées		Décembre 2020
Résultat de l'activité 5.5	Renforcements des PFN et de leurs équipes		Date de début : Janvier 2020 Date de fin : Décembre 2020
Objectif	Les PFN de Conventions veillent à une bonne coordination de la mise en œuvre des Conventions de Rio à travers les différents secteurs		
Description	Mener des appuis aux PFN en vue d'assurer la mise en œuvre ne Synergie des Conventions de Rio au sein de MEDD et au niveau des autres secteurs		
Critères de qualité	Démarche qualité		Date d'évaluation
Les appuis mènent à la mise en œuvre en synergie des Conventions de Rio	Appuis fournis		Décembre 2020

VI. JOURNAL DES RISQUES

	Date Identifié	Description	Comment or Mgt Response	Critical Flag	Responsable de suivi
Opérationnel	11-Oct-2018	La manque d'engagement des partenaires étatiques et non-étatique dans le Groupe de Travail Techniques	11-Oct-2018 - lovanirina.raveloson - Démontrer une ouverture et la volonté de collaborer et de partager avec les partenaires au sein du Groupe de Travail Technique. Partager les opportunités d'appuis et d'apprentissage que l'on peut catalyzer avec le projet.	N	Coordonnateur / DNP
Financier	01-Nov-2017	Financement inadéquat	27-Jun-2018 - verosoa.raharivelo - RAPPORT Q1 2018 : Au cours de la phase de préparation du projet, un examen minutieux et des négociations avec les bailleurs partenaires et les ministères ont été entrepris pour identifier les financements et garantir un engagement à long terme. Le projet comporte également une composante entière sur la mobilisation des ressources financières.	N	Coordonnateur / DNP
Stratégique	01-Apr-2017	Les intervenants du secteur privé à grands investissements pourraient ne pas collaborer avec le projet car les résultats à long terme du projet vont à l'encontre de leurs intérêts à court terme	27-Jun-2018 Le projet vise à résoudre ce risque de manière proactive en démontrant comment l'information environnementale et les politiques améliorées peuvent soutenir une gamme de priorités différentes. Les grands investisseurs concernés par les activités du projet seront invités à participer aux réflexions et échanges dans le projet	Y	Coordonnateur / DNP
Politique	01-Apr-2017	Les modifications apportées à la législation et aux réglementations ne sont pas officiellement approuvées ou adoptées en temps opportun	27-Jun-2018 - norah-faratiana.razafimandimby - RAPPORT Q1 2018 : La conception du projet a spécifiquement inclus des activités pour faciliter les consultations et les négociations avec les principaux décideurs afin de garantir leur plein soutien pour l'approbation des standards, des normes et des procédures.	N	Coordonnateur / DNP
Opérationnel	01-Apr-2017	Les contributions en nature (temps et effort des parties prenantes)	27-Jun-2018 - verosoa.raharivelo - RAPPORT Q1 2018 : Au cours de la phase de préparation du projet, un examen minutieux et une	N	Coordonnateur / DNP

		entraînent des conséquences imprévues	négociation avec les ministères respectifs ont été entrepris pour identifier les incitations et garantir un engagement à long terme pour la participation active au projet et aux produits livrables du projet.		
Opérationnel	01-Apr-2017	Partage inadéquat des informations et de la communication entre les niveaux d'administration	27-Jun-2018 - norah-faratiana.razafimandimby - RAPPORT Q1 2018 : La conception du projet a spécifiquement inclus des activités pour faciliter les consultations et les négociations avec les principaux décideurs afin d'assurer la coordination et le partage de l'information	N	Coordonnateur / DNP
Organisationnel	01-Apr-2017	Capacité d'absorption limitée pour mener à bien les exercices d'intégration intégral	27-Jun-2018 - norah-faratiana.razafimandimby - RAPPORT Q1 2018 : Ce risque est évité en répartissant les rôles et les responsabilités entre les nombreux ministères partenaires, et chacun d'entre eux prendra le leadership, en consultation avec le MEDD en tant qu'organisme d'exécution. Les organisations non étatiques fourniront également des compétences techniques supplémentaires	N	Coordonnateur / DNP

VII. JOURNAL DES PROBLÈMES

Type	Date d'identification	Description	Date de mise à jour	Réponses du management / Contre mesure	Statut critique (Oui/Non)	Responsable du suivi
Opérationnel	Janvier 2019	Le MEDD a du mal à bien cerner son rôle par rapport au développement durable	Janvier 2020	Tenir une rencontre avec les responsables concernés et apporter les appuis nécessaires au ministère	Oui	Coordonnateur
Opérationnel	Novembre 2018	Les représentants des institutions dans le comité de pilotage changent beaucoup. Ce qui entraîne un changement dans la compréhension et l'interprétation des interventions du projets	Janvier 2020	Les membres ont déjà leurs suppléants pour chaque institution. Sensibiliser les institutions à respecter la représentation selon les lettres de nominations qu'elles ont envoyé	Oui	Coordonnateur

VIII. PLAN DE COMMUNICATION

Type d'Action de Communication	Partie-Prenantes destinataires des Communication	Date due	Complété e	Statut
Produit 1. – Un plan national de développement durable qui intègre pleinement les obligations de la Convention de Rio est développé				
Act 1.3. Intégration des obligations des Conventions de Rio dans les plans de développement régionaux et sectoriels				
<i>Sensibiliser et renforcer les capacités des acteurs pour l'intégration des Conventions de Rio</i>	Autorités et autres acteurs régionaux,	<i>Toute l'année</i>		
<i>Appuyer les actions des plaidoyers pour les révisions de textes</i>	Commissions techniques, Ministères concernés, CIME	<i>Toute l'année</i>		
<i>Diffuser des textes et renforcer les capacités des acteurs</i>	OPJ régionaux, Magistrats,	<i>Juin 2020</i>		
Produit 3. – Un Système d'Information sur la Gestion de l'Environnement est développé				
Act 3.1 : Appui à la mise en œuvre du SDSI				
<i>Sensibilisations et formations sur SDSI</i>	MEDD, Acteurs gestionnaires de SI	<i>Toute l'année</i>		
Act 3.5 Mise en place SIGE				
<i>Vulgarisation du SIGE</i>	MEDD, GDTT, Détenteurs de SI et BD, utilisateurs	<i>Deuxième semestre</i>		
Act 3.6. Pré-test de mise en place SIGE				
<i>Collecter et diffuser les meilleures pratiques nationales et internationales sur la gouvernance environnementale</i>	Acteurs de développement et de conservation, décideurs, grand public	<i>Décembre 2020</i>		
Produit 4.: Structures institutionnels et mécanismes renforcés pour l'intégration et l'application de la conformité aux Conventions de Rio au sein des cadres de planification de développement sectoriels et régionaux				
Activité 4.2: Renforcement de la coordination inter sectorielle à partir du CIME				
<i>Mobiliser et sensibiliser du CIME sur les Conventions de Rio</i>	Membres du CIME	<i>Toute l'année</i>		
<i>Conduire des plaidoyers auprès du CIME</i>	Membres du CIME, GDTT, MEDD	<i>Toute l'année</i>		
Activité 4.3 : Renforcement de la synergie des actions				
<i>Renforcer les capacités de coordinations des entités régionales</i>	Equipe régionales	<i>Toute l'année</i>		
<i>Renforcer les capacités des acteurs sur la mise en œuvre des Conventions de Rio</i>	Différentes institutions	<i>Toute l'année</i>		
Produit 5: Les sensibilisations aux valeurs environnementales mondiales touchent un large public y compris les décideurs				
Activité 5.2: Mise en œuvre du programme de formation				
<i>Conduire des formations</i>	Leaders régionaux (CER, journalistes, CTD ...) Leaders nationaux, GDTT	<i>Toute l'année</i>		

Type d'Action de Communication	Partie-Prenantes destinataires des Communication	Date due	Complété e	Statut
Activité 5.3: Participations aux Campagnes de sensibilisation public				
<i>Participer aux différentes célébrations de journées internationaux relatifs aux Conventions de Rio et développement</i>	Grand public et décideurs	Toute l'année		
<i>Produire des outils de communications</i>	Grand public et décideurs	Avril 2020		
<i>Diffuser les informations et sensibilisations sur différents canaux audio-visuels</i>	Grand public	Toute l'année		
Activité 5.4 : Conduites de dialogues, formations et ateliers de sensibilisations				
<i>Organiser des dialogues et sessions de formations et sensibilisations pour les décideurs pour la mise en œuvre des Conventions de Rio</i>	Décideurs : Senat, assemblée, Communautés...	Avril 2020		

IX. PLAN DE SUIVI

Produits/Sous-produits/Activités	Désignation	Site	Mesure de référence	Cibles	Fréquence	Période	Durée (jours)	Outils de mesure	Responsables/participants	Observation
Produit 1: Un plan national de développement durable qui intègre pleinement les obligations de la Convention de Rio est développé	Suivi des considérations des Conventions de Rio dans les Planifications nationales et territoriales	National et Sous national	2018 =0	03 secteurs 04 régions	Semestriel	Mars 2020 sep 2020	10	Missions, consultations	Coordonnateur	
	Suivi des analyses des textes	National	2018 =1 secteur	02 secteurs	Trimestriel	Mars, juin, septembre, décembre		Suivi rapports consultants	Coordonnateur	
	Suivi des actions pour l'intégration des Conventions de Rio dans les plans sectoriels et territoriales	National et Sous national	2018 =0	03 secteurs 02 régions	Semestriel	Juin 2020 Nov 2020	10	Missions, rapports d'activités	USE/ Coordonnateur	
Produit 2 : La mobilisation des ressources financiers est plus durable	Suivi de l'élaboration de la stratégie de mobilisation des ressources	National	2018 =0	01 Rapport d'analyse	Semestriel	Juin 2020		Suivi rapports consultants	Coordonnateur	
Produit 3: Un Système d'Information sur la Gestion de l'Environnement est établi pour améliorer le suivi et l'évaluation des	Suivi de la mise en place du SIGE	National	2018 =0	SIGE en place	Trimestriel	Mars, juin, septembre, décembre 2020		Suivi rapports consultants	Coordonnateur	
	Suivi des dotations des matériels	Central et régional	2017=0	Dotations réalisées à 100%	Semestriel	Juin, Décembre 2020	15	Mission sur terrain	USE PNUD/Coordonnateur	

Produits/Sous-produits/ Activités	Désignation	Site	Mesure de référence	Cibles	Fréquence	Période	Durée (jours)	Outils de mesure	Responsables/p articipants	Observation
Impacts environnementaux mondiaux et des tendances au niveau national										
	Produit 4: Structures institutionnelles et mécanismes renforcés pour l'intégration et l'application de la conformité aux Conventions de Rio au sein des cadres de planification de développement sectoriels et régionaux	Suivi mobilisation CIME	Central	2018 = 0	Au moins 02 réunions	Semestriel	Mars, Aout 2020		Réunion CIME, Rapports	Chargée de programme/Co ordonnateur
		Suivi des renforcements de capacités	Central et régional	2018 = 0	Réalisations du plan 90%	Trimestriel	Mars, juin, septembre, décembre 2020	Missions, suivi rapports formations	Coordonnateur	
	Suivi des coordinations intersectorielles et territoriales	Central et régional	2018 = 0	Au moins 04 régions	Continue	Toute l'année	20	Missions, Consultations, suivi rapports	Coordonnateur	
Produit 5 : Conscientisation et sensibilisation	Suivi de la mise en œuvre du plan de renforcement de capacité	Central et régional	2018 = 0	Au moins 03 régions	Continue	Toute l'année	10	Rapports de formations, missions sur terrain	Chargée de programme/ Coordonnateur	

Produits/Sous-produits/Activités	Désignation	Site	Mesure de référence	Cibles	Fréquence	Période	Durée (jours)	Outils de mesure	Responsables/participants	Observation
du public sur l'intégration des Conventions de Rio	Suivi de la mise en œuvre du plan de Communication	Central et régional	2018 = 0	Au moins 03 régions	Continue	Toute l'année	10	Rapports d'activités, missions sur terrain	UCOM PNUD/Coordonnateur	

X. TDR COMITÉ DE PILOTAGE:

TERMES DE REFERENCE DU COMITE DE PILOTAGE DU PROJET

I. Contexte

Le monde s'est engagé dans un défi d'envergure en 1992 pour la sauvegarde de notre planète à travers les Conventions de Rio. C'est un défi pour l'environnement mondial et pour un développement durable. Madagascar s'est engagé dans ces Conventions.

Le gouvernement Malagasy a bénéficié de l'appui du Fonds Mondial pour l'Environnement FEM avec PNUD pour bénéficier pleinement de ces Conventions. Ainsi, le projet "Renforcement de capacités nationales pour le respect des obligations environnementales mondiales dans le cadre du développement durable" est mis en place en ce sens.

Ce projet intervient au niveau national et agit sur trois thématiques principales : le changement climatique, la biodiversité et la dégradation du sol.

II. Objectifs

Le Comité de Pilotage du Projet est spécifiquement établi par le projet pour superviser la gestion des activités du projet, il sera responsable des prises de décisions de gestion du projet. Il fournira les orientations de mise en œuvre et assurera la supervision, validation et approbation appuyant l'unité de gestion du projet.

III. Rôles et attributions

a. Orientations

- Fournir au projet une orientation et des conseils de haut niveau tenant compte de l'évolution de la situation et des nouvelles opportunités
- Assurer la mise en cohérence effective des produits du projet avec les autres stratégies et programmes d'actions nationaux pour le développement durable
- Prendre les dispositions qui s'imposent pour éviter les risques de conflits d'intérêts dans la mise en œuvre du projet ;
- Arbitrer tout conflit dans le cadre du projet,
- S'assurer de la pertinence des interventions
- Faciliter les négociations en vue de la bonne résolution des problèmes,
- Approuver la délégation des responsabilités pour l'assurance du projet.
- Fournir des conseils et de l'appui institutionnel important pour le développement du projet

b. Supervision, validation et approbation

- Superviser l'exécution du projet
- Assurer la qualité des produits du projet
- Approuver les résultats du projet
- Valider les plans de gestion du projet (plan de travail annuel – PTA, PTA révisé, plan de pérennisation, plan de décaissement, plan de passation de marché)
- Approuver les modifications de la mise en œuvre du projet au niveau programme, le cas échéant et conformément aux procédures du PNUD.
- Veiller à ce que les ressources requises soient engagées en temps opportun.
- Discuter des leçons apprises et réajuster au besoin

- Examiner et approuver les rapports à soumettre au Gouvernement, au PNUD et au GEF ;
- Participer activement aux différents programmes d'évaluation et de suivi du projet ;
- Donner des recommandations pratiques et stratégiques lors des planifications techniques et financières et les revues du projet
- Approuver la revue du plan de pérennisation du projet, stratégie de sortie...

c. Appui à l'équipe du projet

- Assurer la supervision de la gestion du projet
- Etre responsable des prises de décisions de gestion du projet
- Assurer l'efficacité des mesures prises en faveur de l'égalité des sexes
- Suivre l'avancement effectif de la mise en œuvre des activités vers les cibles et formuler des recommandations
- Appuyer à l'amélioration des performances, de la redevabilité et de l'apprentissage.
- Jouer l'interface pour appuyer la synergie et redevabilité des acteurs
- Assurer la qualité des processus et des produits associés au projet

d. Organisation au sein du comité

- Le Comité de Pilotage sera présidé par un représentant du Ministère de l'Environnement, de l'Écologie et des Forêts.
- L'adhésion au Comité de pilotage du Projet sera multidisciplinaire et multisectorielle
- Les parties prenantes non étatiques seront également représentées, notamment le secteur privé, les établissements universitaires et instituts de recherche, les ONG et les OSC.
- Le Comité de pilotage du Projet se réunira deux fois par an
- Les réunions seront cofinancées par le PNUD. La première de ces réunions aura lieu au cours des six (6) premiers mois de démarrage de la mise en œuvre du projet.
- Au début de la mise en œuvre du projet, le Comité de pilotage du Projet peut, si cela s'avère avantageux, se réunir plus fréquemment pour établir une compréhension commune et veiller à ce que le projet démarre correctement.
- Pour permettre au PNUD d'assumer de manière ultime la redevabilité des résultats du projet, les décisions du Comité de pilotage du Projet seront prises conformément aux normes qui assureront la gestion pour l'atteinte des objectifs de développement.

e. Mode de fonctionnement du comité de pilotage

- Toute validation et prise de décision du comité de pilotage pour le projet doit avoir un caractère formel
- Dans la prise de décision, si différentes options sont proposées, la décision ayant la majorité des membres sera retenu.
- Dans le cas où une ou des décisions doivent être prises par rapport à une situation particulière en dehors des sessions ordinaires du comité de pilotage, ou il n'est pas possible de tenir une réunion des membres dans le délai imparti, le partage par e-mail peut être adopté pour consultation et prises de décision. Le président du comité communiquera la décision finale à adopter
- En situation d'urgence où il ne serait pas possible de réunir tous les membres du comité, ou en cas de situation jugé par le comité ne nécessitant pas une assemblée générale, un comité délibératif constitué par une partie des membres peut être mis en place pour prendre la décision.

Proposition de membres du Comité de Pilotage. Représentants issus des nominations par chacune des institutions suivantes :

- Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
- Représentant Adjoint Chargée de Programme PNUD (DRRP)
- Ministère auprès de la Présidence Chargé des Projets Présidentiels, de l'Aménagement du Territoire et de l'Équipement (M2PATE)
- Ministère auprès de la Présidence Chargé de l'Agriculture et de l'Élevage (MPAE)
- Ministère auprès de la Présidence Chargé des Mines et Pétroles (MPMP)
- Ministère de l'Intérieur et de la décentralisation (MID)
- Ministère de l'Économie et de la Plan (MEP)
- Ministère du Transport et de la Météorologie (MTM)
- Ministère de l'Eau, de l'Énergie et des Hydrocarbures (MEEH)
- Représentant PAGE/GIZ
- Point focal CCNUCC
- Point focal CDB
- Point focal CNUCLD
- Directeurs Généraux :
 - o De l'Environnement et des Forêts
 - o Du Développement Durable
- Département Foresterie et Environnement, Ecole Supérieure des Sciences Agronomiques, Universités d'Antananarivo (ESSA-Forêts)
- Faculté des Sciences
- Fondation pour les Aires Protégées et les Biodiversité de Madagascar (FAPBM)
- Fondation Tany Meva
- GNEFM
- CNPE

XI. LISTES DES ACRONYMES

ANCR	Auto Evaluation Nationales des Capacités à Renforcer
AHTE	Approche Harmonisée pour le Transfert d'Espèces
AME	Accord Multilatéral pour l'Environnement
BP/PNUD	Bureau de Pays du PNUD
CCCD	Cross-Cutting Capacity Development/Renforcement de Capacité Transversal
CCNUCC	Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques
CDB	Convention des Nations Unies sur la Diversité Biologique
CIME	Comité Interministériel pour l'Environnement
DNP	Directeur National du Projet
DNPS	Directeur National du Projet Suppléant
FEM	Fond pour l'Environnement Mondial
GDTT	Groupe De Travail Technique
GIZ	Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
CNULCD	Conventions des Nations Unies pour la Lutte contre la Désertification et Sècheresse
MEDD	Ministère de l'Environnement, et du Développement Durable
ODD	Objectifs pour le Développement Durable
OMD	Objectif du Millénaire pour le Développement
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OSC	Organisation de la Société Civile
PCNUAD	Plan-Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PTA	Plan de Travail Annuel
PTT	Plan de Travail Trimestriel
RAA	Rapport d'Avancement Annuel
S&E	Suivi et Evaluation
SIGE	Système d'Information pour la Gestion de l'Environnement
SPANB	Stratégie et Plan d'Action National pour la Biodiversité
TIC	Technologie d'Information et de Communication
UGP	Unité de Gestion du Projet
WAVES	Wealth Accounting and Valuation of Ecosystem Services Global Partnership